

TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

POINTS DE REPÈRE 2014

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.ville-geneve.ch



EN UN COUP D'OEIL



Le Service de la jeunesse, les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) proposent de multiples actions et prestations. Voici quelques éléments chiffrés qui illustrent cette diversité en 2014:

32	Jeunes en processus d'insertion: stages encadrés au sein des activités du Service de la jeunesse
240	Jeunes bénéficiaires de petits jobs
6	Jeunes artistes exposant au Cercle des Bains dans le cadre de <i>Primart Acte VII</i>
485	Jeunes fréquentant chaque semaine d'octobre à avril, les 24 salles de sports en libre accès
375	Jeunes fréquentant chaque semaine les 29 locaux en gestion accompagnée
110	Jeunes engagés pour gérer 420 chaises longues installées dans 18 sites pendant l'été
600	Personnes fréquentant chaque jour sur le Skatepark
12 000	Personnes fréquentant la patinoire saisonnière des Bastions d'octobre à février
4 000	Personnes fréquentant la patinoire saisonnière des Charmilles d'octobre à mars
1 148	Personnes ont joué au <i>Crash croquet</i> de juin à septembre
1 000	Personnes ont joué au <i>Golf urbain</i> de juin à septembre

SOMMAIRE

En un coup d'œil	2
Sommaire	3
A la rencontre de tous les jeunes	5
Quelques mots sur le travail social hors murs	6
Missions	7
Valeurs	8
Des actions menées en réseau	9
Organisation sur le terrain	10
Ressources humaines	12
Ressources financières	13
Au quotidien dans les quartiers	14
Actions	16
Accompagner et soutenir les jeunes en difficulté	16
Encourager l'accès au logement et l'insertion professionnelle	17
Soutenir l'engagement des jeunes par le sport et la culture	18
Donner la parole aux jeunes	20
Promouvoir le vivre ensemble	21
Des experts pour la Ville de demain	23
Points forts	25
Glossaire	26



A LA RENCONTRE DE TOUS LES JEUNES

▲
« **LES TRAVAIL-
LEUSES ET LES
TRAVAILLEURS
SOCIAUX
HORS MURS
REMPLISSENT
UN OBJECTIF
IMPORTANT
DE COHÉSION
SOCIALE.** »
▼

L'adolescence est souvent perçue comme une étape qui marque la fin de l'enfance et l'entrée dans l'âge adulte. C'est une phase de transition remplie de promesses, mais aussi de difficultés. Aux transformations physiologiques propres à cet âge s'ajoutent des préoccupations liées à l'avenir socio-professionnel et aux futures prises de responsabilités. Ces préoccupations sont amplifiées par le contexte de crise qui affecte actuellement l'économie européenne. Bien que la Suisse ait été relativement préservée jusqu'à maintenant des grands soubresauts qui ont agité l'économie mondiale ces dernières années, l'entrée dans le monde du travail s'apparente de plus en plus pour les jeunes à une course d'obstacles.

Cette période de transition devient ainsi plus longue et complexe. Elle fait écho à de profondes mutations de la société qui touchent aussi bien la famille que le monde du travail. De nombreux jeunes se trouvent dans un espace social intermédiaire, voire marginal, entre l'intégration et l'exclusion, qui les expose à des risques de précarité. Cette période de fragilité, qui est souvent stigmatisée dans nos sociétés vieillissantes, fait l'objet d'une attention particulière des autorités publiques, qui ont développé depuis quelques années une politique de la jeunesse, et cela tant au niveau fédéral que cantonal et communal.

Le but d'une telle politique est de prendre en compte les besoins et les attentes de la jeune génération. Le Service de la jeunesse de la Ville de Genève s'y emploie depuis sa création en l'an 2000 grâce au développement du travail social de proximité effectué auprès des jeunes par une équipe de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

Les TSHM, auxquels ce rapport est consacré, vont dans la rue à la rencontre des jeunes pour créer le contact et développer des projets avec eux, en vue d'accroître leur participation à la vie de la Cité. Les TSHM ont une mission de prévention et de soutien qui s'avère indispensable dans une période de grands bouleversements comme la nôtre. Les mutations en cours exacerbent en effet la quête de repères, et les TSHM peuvent y répondre de par leur position privilégiée auprès des jeunes, en favorisant notamment leur insertion sociale et professionnelle au sein de la communauté.

En ouvrant la jeunesse à d'autres horizons, en renforçant la créativité et le dynamisme des jeunes, ou encore en valorisant le dialogue intergénérationnel pour lever les préjugés, les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs remplissent un objectif de cohésion sociale. Entre leurs mains, les graines de la ville de demain peuvent s'épanouir de manière harmonieuse.

Depuis 2013, l'activité des TSHM est réorganisée. Quatre équipes de trois personnes sont chacune affectées à un quartier. Chaque groupe est chargé de rencontrer les jeunes dans huit quartiers pour les écouter, leur apporter conseil et appui, les inciter à rejoindre des activités. Cette nouvelle organisation renforce l'efficacité du travail de proximité, et j'en suis très heureuse.

En ville de Genève, les adolescents (12-18 ans) et les jeunes adultes (18-25 ans) représentent près de 15% de la population. Les autorités municipales ont le devoir de prendre au sérieux les préoccupations de cette frange importante de la population qui a toute sa place dans la Cité.

Esther Alder
Conseillère administrative

QUELQUES MOTS SUR LE TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

Depuis sa création, en l'an 2000, le Service de la jeunesse contribue au « mieux vivre ensemble » en proposant des réponses aux attentes et aux besoins des jeunes sur le territoire urbain. Il s'attache à renforcer la cohésion sociale et à développer les solidarités pour l'ensemble des usagers de l'espace public. Cette mission est mise en œuvre sur un terrain fertile, celui des Maisons de quartier et des centres de loisirs qui datent des années 70. Mais aujourd'hui, force est de constater que parmi les jeunes, nombre d'entre eux ne fréquentent pas, ou plus, les activités organisées dans ces structures qui ne sont pas toujours adaptées en termes d'horaires et d'encadrement.

C'est donc pour répondre à ces nouvelles réalités des jeunes que le Service de la jeunesse a engagé des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour développer des projets individuels et collectifs, dans les quartiers. Le champ d'action des TSHM est beaucoup plus ouvert que celui d'un bureau ou même d'un centre de loisirs. La notion d'horaires administratifs ou d'horaires d'ouverture leur est peu familière. Il faut dire que pour ces adeptes du travail de rue, l'important n'est pas tant d'être à disposition des jeunes mais bien plutôt d'aller à leur rencontre, là où ils sont. Et quand ils le demandent !

Les TSHM se déplacent en fonction des zones sensibles. Leur présence plus ou moins visible a une fonction de prévention évidente. Les TSHM repèrent les lieux difficiles, entrent en contact avec les jeunes, se familiarisent avec les différents groupes puis, selon les besoins, élaborent un accompagnement spécifique ou des projets adaptés.

Les jeunes se sentent soutenus et reconnus. De la qualité des réponses fournies par les TSHM dépend aussi la réduction des comportements difficiles, des incivilités, voire même de certains des délits observés chez les jeunes. Mais une telle démarche vise également à instaurer un climat agréable et une plus grande convivialité pour toutes et tous dans les quartiers.

L'équilibre est délicat. D'un côté, les TSHM « apprivoisent » les jeunes et développent avec eux et pour eux des actions de soutien. De l'autre, ils travaillent avec le grand public pour faire tomber certains stéréotypes à l'égard des jeunes, désignés un peu trop facilement comme responsables de tous les maux.

Plus spécifiquement, le travail social hors murs permet de soutenir les jeunes qui vont mal en allant à leur rencontre là où ils sont, dans la rue, dans les préaux, au bistrot, dans les parcs publics... afin de les aider à se remettre en selle. Le TSHM leur fournit des repères qu'ils n'ont pas pu acquérir dans leur environnement familial ou scolaire.

A cet égard, le travail social hors murs est au cœur du dispositif social destiné à cette population et peut jouer son rôle de garant de la cohérence des interventions, des actions et des efforts constituant la politique de la jeunesse de la Ville de Genève.



**EN AGISSANT
POUR, AVEC ET
PAR LES JEUNES,
LE SERVICE DE
LA JEUNESSE
PARTICIPE AU
MIEUX VIVRE DE
L'ENSEMBLE DE
LA POPULATION.**





MISSIONS

La mission des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs consiste à favoriser la participation des jeunes en créant des projets avec, pour, mais avant tout par les jeunes, en leur octroyant les moyens nécessaires pour les réaliser et en favorisant leur accès à l'autonomie et leur insertion sociale et professionnelle.

A travers différentes actions, les TSHM valorisent les jeunes et les encouragent à s'engager activement tant au niveau social que politique, ou encore sur le plan sportif ou culturel.

La jeunesse actuelle se reconnaît à sa fougue, à sa grande énergie et à ses nombreux désirs. Les bouleversements majeurs auxquels elle est confrontée suscitent des interrogations et des doutes quant à ses capacités, son rôle et sa place dans la société.

Le Service de la jeunesse est à leur écoute. Il reconnaît ces besoins et s'efforce d'y répondre. Dans cette optique, les objectifs généraux du travail social hors murs sont:

- l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des jeunes entre 15-25 ans
- la prévention des risques de rupture (scolaire, familiale ou sociale) ainsi que des mécanismes d'exclusion et d'auto-exclusion
- le soutien individuel aux jeunes les plus vulnérables.

Plus précisément, le Service de la jeunesse se fixe comme buts:

- de rendre accessible un espace public adapté aux besoins des jeunes
- d'accroître leur participation à la vie de la Cité
- de renforcer leurs compétences, en les soutenant dans leur émancipation et en mettant en valeur leurs réalisations
- d'entourer les plus vulnérables en étant présent, disponible et accessible sur leur lieu de vie et ainsi
- d'améliorer l'image de la jeunesse pour qu'elle soit comprise et reconnue par l'ensemble des habitantes et habitants comme une composante essentielle de la communauté.

De par leur position privilégiée auprès des jeunes, les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs ont toute légitimité à intervenir comme porte-voix. Les TSHM peuvent agir également comme relais d'information et de communication vers les résidents et vers le public en général. Si nécessaire, ils développent un plaidoyer plus général pour la jeunesse.

Enfin, lorsque cela s'avère opportun ou sur requête des autorités compétentes, les TSHM sont amenés à jouer un rôle de médiateurs entre les différents usagers de l'espace public. Leur intervention se situe dans une logique de prévention et offre ainsi une alternative à la tentation du tout répressif.



VALEURS

Les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs sont au service de tous les jeunes, sans condition de moyens ou de statut. Et quels que soient leurs parcours et leurs difficultés.

Ils attachent une importance particulière à leur présence sur le terrain et à leur disponibilité pour les jeunes dans leurs lieux de vie. Ils offrent de la considération, des conseils, un accompagnement, du coaching, une orientation, un soutien, un relais ou encore une médiation, en respectant la « libre adhésion » et en proposant une écoute empathique du vécu de chacun-e afin de l'aider à lui donner un sens.

Les TSHM tablent sur le fait que chaque jeune a en lui les ressources, les compétences et les capacités nécessaires à une insertion sociale réussie.

DES ACTIONS MENEES EN RESEAU

Pour mener à bien ces activités et réaliser ces objectifs, le Service de la jeunesse se positionne au centre d'un « réseau jeunes » lui permettant d'être à la fois:

- le lien entre les jeunes et les décideurs pour une meilleure connaissance réciproque.
- le lien entre les différents partenaires et institutions en relation avec les jeunes qui fréquentent le territoire de la ville dans une dynamique de concertation.

Les nombreuses actions entreprises par les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs s'inscrivent dans une politique plus large de la jeunesse et s'appuient sur un vaste réseau de partenaires. En voici quelques-uns:

Les Maisons de quartier et centres de loisirs

Afin de développer différentes actions dans les quartiers, la Ville de Genève met à disposition de nombreux locaux et subventionne les 15 Maisons de quartier et les 3 à venir situées sur son territoire. Elle collabore étroitement avec:

- **La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)**, qui regroupe les centres de loisirs, les Maisons de quartier, les terrains d'aventures et les jardins Robinson établis sur le canton de Genève. Elle est composée de représentants de l'Etat, des communes, des associations de centres et de professionnels
- **La Fédération des centres de loisirs et rencontres (FCLR)**, qui regroupe 44 associations gérant des centres de loisirs, des Maisons de quartier et des jardins Robinson sur l'ensemble du canton de Genève.

Les centres de loisirs, les Maisons de quartier, la FASe ainsi que la Ville de Genève ont signé des conventions qui fixent des objectifs communs.

La Boîte à Boulots – Vers l'intégration et l'autonomie (BAB –VIA)

En matière d'insertion professionnelle, la Ville collabore activement avec l'association La Boîte à Boulots-Vers l'intégration et l'autonomie (BAB –VIA), structure relais qui propose des projets d'insertion sociale et professionnelle et des jobs ponctuels de courte durée. Chaque année, plus d'une centaine de jeunes sont ainsi engagés pour assurer les animations de différents événements.

Les Services municipaux et cantonaux suivants sont aussi des partenaires pour de nombreux projets de réinsertion, de promotion de la santé ou encore en lien avec la sécurité: le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, et son Office de l'enfance et de la jeunesse; l'Hospice général, institution genevoise d'action sociale, la Fondation officielle de la jeunesse; la Police cantonale, les agents municipaux, le Service social, le Service des sports, le Service des relations extérieures, le Service culturel et le Service Agenda 21 Ville durable de la Ville de Genève.

Au niveau fédéral, le Service de la jeunesse de la Ville de Genève est représenté dans différents groupes d'experts de la Confédération et de l'Union des Villes Suisses et au niveau régional à la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ).

Les Associations de jeunesse

La Ville de Genève soutient les associations de jeunes, ou qui leur sont dédiées (associations d'information et de prévention, à buts sportifs et culturels) par le biais d'une subvention ou d'un soutien en nature comme la mise à disposition de locaux ou de matériel.

ORGANISATION SUR LE TERRAIN

Les travailleuses et travailleurs sociaux engagés au Service de la jeunesse partagent ces valeurs fédératrices, une vision et des objectifs communs. Ceci dans le respect du cadre législatif et réglementaire et de la déontologie du travail social auprès des jeunes.

Le Service de la jeunesse est garant de la cohérence des objectifs et de la bonne coordination des activités. Il apporte son soutien et sa confiance aux collaboratrices et aux collaborateurs dans la réalisation de leurs tâches. Il veille à la complémentarité des profils et des compétences et valorise la contribution des différents métiers à la réalisation de sa mission.

La nature du travail social hors murs requiert une certaine indépendance, un degré de choix et une liberté d'action sur le terrain. Cela signifie en corollaire que les collaboratrices et collaborateurs du terrain sont redevables envers la Direction du Service des décisions qu'ils prennent.

L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du Service de la jeunesse s'engagent à agir dans le respect et la dignité des jeunes et du public. Ils agissent avec méthode et basent leur action sur des moyens éprouvés, ce qui ne les empêche pas d'être innovants et d'intégrer de nouveaux outils.

Formée de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, l'équipe du Service de la jeunesse est organisée, depuis le début de l'année 2013, en quatre trios affectés chacun à un quartier. Chaque trio est chargé d'ancrer l'action dans la réalité quotidienne des jeunes.

A côté du travail social hors murs, le Service de la jeunesse peut s'appuyer sur les compétences d'un chef de service, de deux adjoints de direction, d'un administrateur, d'une assistante de direction, d'un comptable et d'une secrétaire.

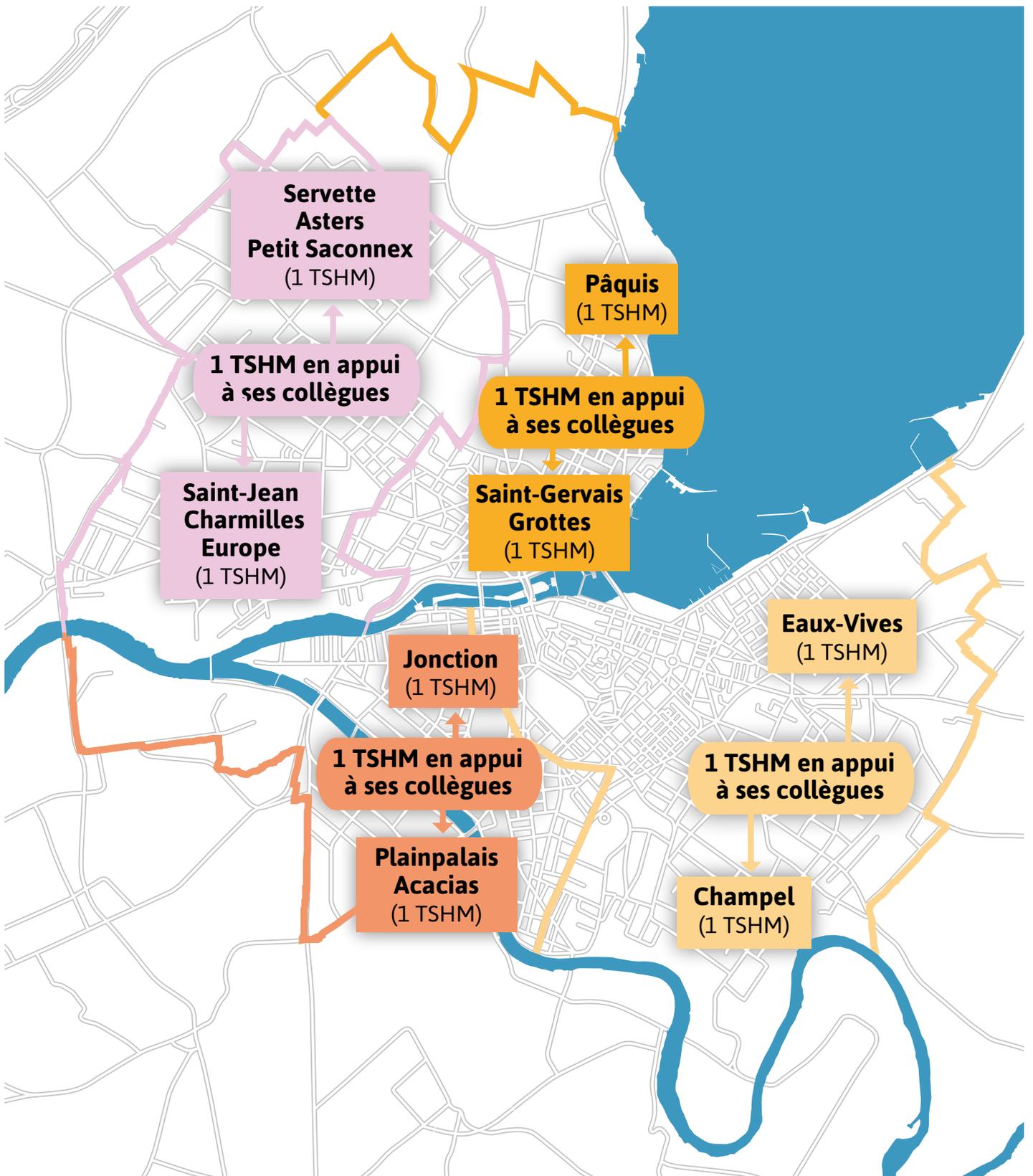
L'organisation d'un trio par quartier favorise la circulation de l'information et la visibilité du travail social hors murs. Le travail de proximité est plus efficace et le relais avec le réseau des partenaires locaux est facilité.

Cette nouvelle dynamique a permis:

- d'ouvrir une troisième Permanence jeunes adultes à l'Espace quartier Sécheron
- de fournir de nouveaux locaux en gestion accompagnée à différentes associations actives dans la jeunesse (45, St-Jean, local de musique aux Ouches, local des jeunes aux Grottes...)
- de lancer un projet catering (service traiteur avec des jeunes des différents quartiers)
- de mettre en place la première édition d'Urban Geneva avec le Service des sports (festival de culture et sports urbains)
- d'organiser un concours d'arts graphiques en vue de la Journée internationale de la Paix conjointement avec le Service des relations extérieures de la Ville de Genève
- de renforcer la politique de prévention sur la question des incivilités nocturnes
- de participer aux groupes de travail « préaux » en lien avec le Service des écoles.

Cette organisation des équipes sur le terrain devra être renforcée par la création d'un douzième poste de TSHM. Dans l'immédiat, pour compléter l'équipe actuelle de 11 collaborateurs, un auxiliaire a été recruté pour une durée déterminée.


**L'ORGANISATION
D'UN TRIO
PAR QUARTIER
FAVORISE LA
CIRCULATION DE
L'INFORMATION
ET LA VISIBILITÉ
DU TRAVAIL
SOCIAL HORS
MURS.**

RESSOURCES HUMAINES

Proximité et collaboration

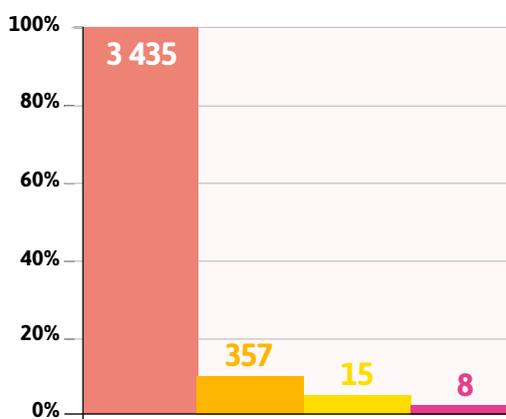
Les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs sont des collaborateurs de proximité. Leurs compétences sont multiples: ils renforcent les liens sociaux intergénérationnels dans les quartiers, et mènent des activités en assurant la collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ils assument un rôle de médiateur et sont une force de proposition pour les questions qui touchent les 15-25 ans. Quatre équipes de trois TSHM sont ainsi actifs dans les quatre secteurs de la ville. Chaque secteur regroupe deux quartiers.

Le fait de disposer d'équipes de collaborateurs et collaboratrices dans les quartiers et de bénéficier d'un appui local fort favorise la cohérence de l'intervention de la Ville et de ses services et permet d'améliorer la complémentarité des compétences à disposition.

Personnel employé par l'Administration municipale (postes de travail permanents)

	Nb postes équivalent plein temps	Pourcentage
Administration municipale	3 435	100 %
Département de la cohésion sociale et de la solidarité	357	10 %
Service de la jeunesse	15	0.5 %
Travail social hors murs	8	0.25 %

Source: Projet de budget 2015, Ville de Genève



Source : Projet de budget 2015, Ville de Genève

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les charges du Service de la jeunesse se montent à 18.6 millions, montant stable depuis plusieurs années.

Le budget du Service sert à financer 3 activités établies principales, à savoir: l'accompagnement et le subventionnement des 15 Maisons de quartier et des 3 Maisons de quartier en constitution, les frais de personnel des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, ainsi que les projets et activités organisés durant l'année.

Le budget 2015 du Service de la jeunesse dédié au subventionnement des Maisons de quartier se répartit entre des subventions de fonctionnement pour 2.7 millions ainsi que des subventions en nature pour 2.6 millions en lien avec la mise à disposition des locaux. La subvention FASe servant essentiellement à la mise à disposition du personnel travaillant dans les Maisons de quartier se monte à 7.5 millions. La part du budget revenant aux Maisons de quartier et à la FASE représente 69% du budget du Service.

Les Promotions citoyennes ou encore l'opération Chaises longues, représentent les événements incontournables organisés par le Service de la jeunesse. Hormis ces deux activités, le Service organise de nombreux événements ou activités tout au long de l'année, nous pouvons citer le Golf urbain, les patinoires hivernales ou encore les activités en lien avec le skatepark.

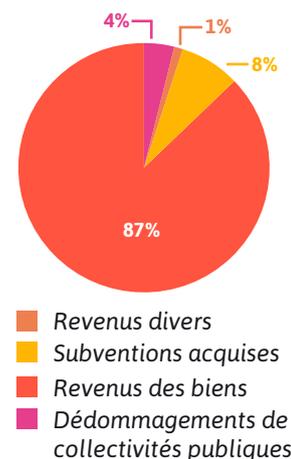
Charges du Service de la jeunesse

En milliers de francs

Service	Projet de budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Personnel de direction et administration	1 014	953	787
Personnel: TSHM, TS et gardien skatepark	1 481	1 442	1 520
Événements, activités et autres charges	962	942	1 148
Loyers, entretiens, amortissements et mise à disposition de locaux	2 194	2 539	2 178
Subventions Maisons de quartier et FASE	12 843	12 807	12 374
Autres subventions	164	142	473
Total	18 658	18 825	18 480

Source: Projet de budget 2015, Ville de Genève

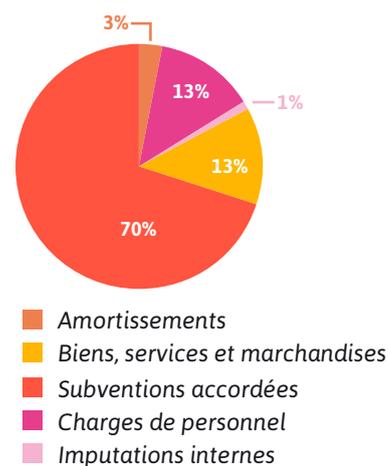
Revenus du Service de la jeunesse en 2015



Total: CHF 1.8 million

Source: Projet de budget 2015, Ville de Genève

Charges du Service de la jeunesse en 2015



Total: CHF 18.7 millions

Source: Projet de budget 2015, Ville de Genève

AU QUOTIDIEN DANS LES QUARTIERS

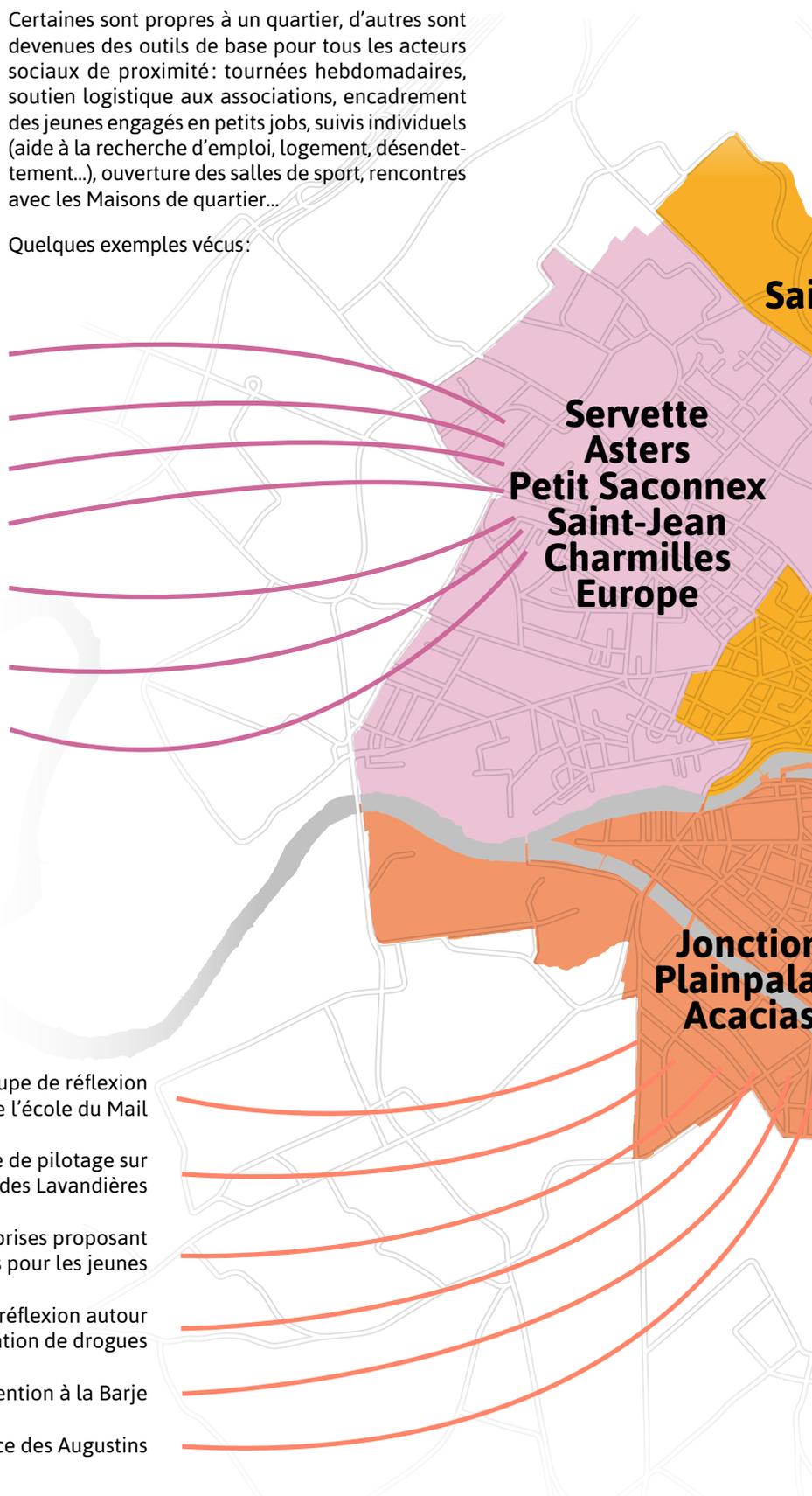
L'organisation d'événements festifs et culturels est la pointe de l'iceberg du travail social hors murs. Pour accomplir leurs missions de base, les travailleuses et les travailleurs sociaux hors murs rencontrent, soutiennent, mettent en lien leurs publics, de manière continue et régulière et dans chaque quartier. Leurs actions quotidiennes sont nombreuses et variées.

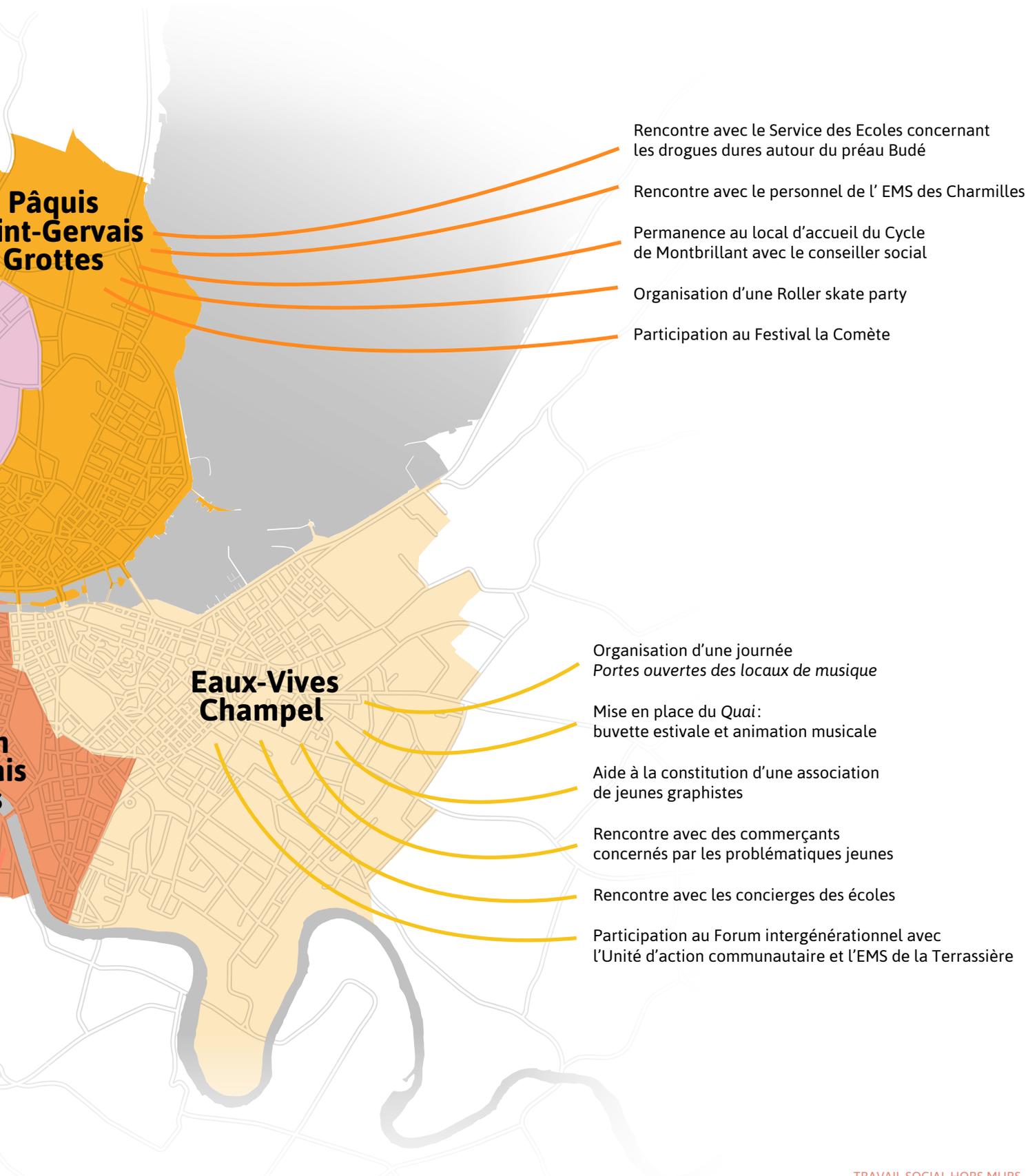
Certaines sont propres à un quartier, d'autres sont devenues des outils de base pour tous les acteurs sociaux de proximité: tournées hebdomadaires, soutien logistique aux associations, encadrement des jeunes engagés en petits jobs, suivis individuels (aide à la recherche d'emploi, logement, désendettement...), ouverture des salles de sport, rencontres avec les Maisons de quartier...

Quelques exemples vécus:

- Collaboration au Centre aéré de l'Abri à l'Espace de quartier « 99 »
- Participation au Pavillon Cayla
- Organisation d'une Journée contre les préjugés
- Table ronde sur les métiers du social
- Participation au comité d'attribution des salles polyvalentes du Clos-Voltaire
- Rencontre avec des assistantes sociales de l'Hospice Général
- Engagement dans le Forum « Parcs et espaces de détente dans le quartier »

- Participation au groupe de réflexion autour de l'école du Mail
- Groupe de pilotage sur la Promenade des Lavandières
- Recherche d'entreprises proposant des petits jobs pour les jeunes
- Groupe de réflexion autour la consommation de drogues
- Projet de prévention à la Barje
- Projet de Buvette de la place des Augustins





ACTIONS

Accompagner et soutenir les jeunes en difficulté

Permanence Jeunes Adultes

Afin de répondre aux demandes des jeunes adultes, la Ville de Genève et ses partenaires ont mis en place des permanences destinées à soutenir les démarches personnelles, administratives ou professionnelles des jeunes. Les TSHM référents-relais les conseillent en matière de formation et de recherche d'emploi, leur facilitent le contact avec des structures habilitées à répondre à leurs questions. En fonction des besoins, un suivi peut exister sous diverses formes (entretien ou accompagnement individuel; échange de pratiques entre pairs; travaux et projets de groupes).

Les permanences Jeunes adultes poursuivent plusieurs objectifs:

- assurer un suivi dans la durée, en complément des aides ponctuelles;
- veiller au maintien d'une affiliation sociale pour celles et ceux qui ont des cursus scolaires fragiles;
- favoriser les relations avec des adultes qui ne sont ni des parents ni des enseignant-e-s;
- encourager l'autonomie des jeunes adultes, dans une conception large, à savoir la possibilité d'agir sur son quotidien, de s'associer et de participer à la vie publique.

Par exemple, la Permanence Jeunes adultes de la Maison de quartier de Saint-Jean a répondu en moyenne à 6 jeunes venus chaque mercredi et à 22 jeunes venus chaque jeudi durant l'année.



Encourager l'accès au logement et l'insertion professionnelle

45 Saint-Jean

Les jeunes de 18 à 25 ans souffrent du manque de logement à Genève, notamment ceux qui sont en formation non universitaire, en recherche d'emploi et à faible revenu. Il s'agit donc de faire de cet immeuble du 45, rue de Saint-Jean récemment acquis par la Ville de Genève une maison communautaire avec une quinzaine de chambres individuelles pour les jeunes. Le rez-de-chaussée sera réservé à des activités pour la jeunesse. En attendant que la rénovation de cet immeuble soit effective, ces locaux sont occupés, sous la supervision du Service de la jeunesse, par des associations pour des activités créatives et des dépôts associatifs. La maison sert également de lieu de rencontre pour les jeunes afin qu'ils puissent expérimenter la vie en commun, le partage et montrer leurs capacités de création.

FOCUS

VILLA FREUNDLER

La villa Freundler, récemment rénovée, propose un appartement collectif de huit chambres avec des locaux communs pour des logements relais destinés à des jeunes en formation ou en transition professionnelle. En effet, le manque de logements pour les jeunes est considéré une urgence sociale.

Le rez-de-chaussée, constitué d'une grande salle polyvalente avec une cuisine attenante et une salle d'activités manuelles, est à la disposition des enfants et des familles du quartier. Cet espace est géré par la Maison de quartier de Plainpalais et mis à disposition de la Croix-Rouge genevoise. Un programme d'activités variées y est proposé tout au long de l'année.

Opération Chaises longues

Prestation très appréciée par les habitantes et les habitants, l'opération Chaises longues est l'occasion pour de nombreux jeunes d'obtenir un job d'été. Ils gèrent les chaises longues et organisent les animations, notamment musicales. Les TSHM suivent les jeunes durant toute l'expérience.

Les activités proposées ont pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles, de créer du lien social et de renforcer l'engagement des habitantes et des habitants dans la vie de leur quartier.

OPÉRATION CHAISES LONGUES

	JEUNES ENGAGÉS
110	
18	lieux
124	semaines
420	chaises longues
780	kilos de pommes distribués
7440	kilos de déchets ramassés
33	soirées grillades
13	soirées musicales / spectacles

Source: Service de la jeunesse, Ville de Genève



Soutenir l'engagement des jeunes par le sport et la culture

Patinoires saisonnières

A la saison hivernale, nul besoin de faire des kilomètres pour faire un tour sur la glace. Les deux patinoires saisonnières qui prennent leurs quartiers d'hiver en ville, de novembre à mars, aux Bastions pour la rive gauche, au carrefour des Charmilles pour la rive droite, sont accessibles gratuitement. Le prix de la location de patins est peu élevé et un programme hebdomadaire d'animations est proposé aux sportives et sportifs. Des jeunes sont engagés par le Service de la jeunesse pour assurer l'intendance. Le Service des sports garantit pour sa part le bon fonctionnement des installations.

Patinoires des Charmilles du 1 ^{er} janvier au 24 mars 2014	2 191 entrées
	dont 800 scolaires / parascolaires
Patinoires des Bastions du 1 ^{er} janvier au 24 février 2014	6 576 entrées
	dont 780 scolaires / parascolaires
	et 180 événements entreprise

Source: Service de la jeunesse, Ville de Genève

FOCUS

SKATEPARK

Le Skatepark de Plainpalais, inauguré en 2012, a une superficie de 3000m². Il est l'un des plus vastes d'Europe et attire les amatrices et les amateurs de sports urbains de Genève et d'ailleurs. Situé au cœur de la ville, il offre une visibilité pour les jeunes sportifs et leur culture. Un travailleur social hors murs, ancien rider, travaille spécifiquement en lien avec le lieu et ses utilisateurs.

Une des priorités du Service de la jeunesse est la question de genre et la place laissée aux filles en milieu urbain. En mars 2014, *Une journée fille au Skatepark* a permis à une trentaine de sportives (skate, bmx, roller) de toute la Suisse romande, de Bâle ainsi que de toute la France, de participer à des démonstrations. Des chanteuses, danseuses et Djettes étaient présentes ainsi que trois graffeuses. Pour rendre visibles les filles qui pratiquent les sports urbains et permettre aux plus jeunes d'avoir des modèles féminins, tout en encourageant la mixité au skatepark, des moments de démonstrations exclusivement féminines ont alterné avec des moments d'utilisation mixte du skatepark.



Locaux en gestion accompagnée

Trouver un lieu de réunion ou de répétition musicale est difficile pour les jeunes. La Ville de Genève met à leur disposition, des locaux où ils peuvent se réunir sans activité imposée, mais dans le respect de certaines règles, afin d'exercer des activités de loisirs, associatives ou musicales. Dans ce cadre, des conventions de mise à disposition sont établies, impliquant les jeunes utilisateurs. Les TSHM passent dans les locaux et entretiennent des contacts réguliers avec les jeunes. Lors de leurs passages, ils privilégient l'écoute et la disponibilité. Des réunions régulières sont organisées en cas de besoin.

Les locaux mis à disposition des jeunes leur permettent d'expérimenter la vie communautaire, la responsabilité individuelle et collective et l'autonomie.

Plus de 375 jeunes fréquentent régulièrement les locaux en gestion accompagnée.

FOCUS

COLLECTIF 12.00 RAP

Le collectif 12.00 Rap réunit des jeunes rappers dans le cadre d'ateliers qui leur offrent la possibilité d'explorer et d'exprimer leur créativité. Ceux-ci présentent ensuite leur travail artistique en public. Cette action permet de valoriser le travail de jeunes talents auprès d'une large audience et leur offre de rencontrer des professionnels d'horizons différents. De plus, elle enrichit la scène rap genevoise en invitant les jeunes rappers à progresser dans leur discipline en se confrontant au public.

Les TSHM de la Ville de Genève sont impliqués dans l'organisation, la gestion et la communication des événements proposés par 12.00 Rap. Ils se chargent également de recruter des jeunes pour des petits boulots tels que le service au bar ou la sécurité des salles lors des événements.

Locaux en gestion accompagnée	Type d'activités	Nombre de locaux	Remarques
Ecole des Ouches	Associative	6	
Cité Vieussieux	Loisirs	1	
Vignes	Musicale	1	25 personnes par semaine
100, avenue d'Aire	Musicale et associative	1	Studio d'enregistrement
Ecole des Eaux-Vives	Musicale	9	8 groupes et 3 collectifs de DJ's
Espace de quartier Sécheron	Musicale	3	6 groupes / 30 pers.par semaine
115, route de Vernier	Associative	2	60 personnes par semaine
Garage des Vollandes	Associative	1	
Local jeunes des Grottes	Associative	1	100 personnes par semaine
Camille Martin	Loisirs	1	
45, rue de Saint-Jean	Associative	3	50 personnes par semaine

Source: Service de la jeunesse, Ville de Genève



«Moi l'avenir ne me fait pas peur.»

Donner la parole aux jeunes

Festival À VENIR

L'événement À VENIR a eu lieu en mai 2014. Il est le fruit d'un partenariat entre le Service de la jeunesse et l'association J-Événement. Ce projet a proposé aux jeunes de 15 à 25 ans des espaces de réflexion, d'action et de création autour de la thématique «*Les défis de la jeunesse face à l'avenir*». Deux questions étaient posées :

«*Comment les jeunes perçoivent-ils le monde dans lequel ils vivent aujourd'hui ?*»

«*Quelles sont leurs ambitions pour demain et comment comptent-ils les atteindre ?*»

Un parcours thématique a permis à des classes de se confronter à plusieurs témoignages de jeunes en rupture, de jeunes en voie d'insertion socio-professionnelle et de jeunes indépendants. À VENIR a proposé une exposition de photos sur la voie publique, des projections de films documentaires, des installations interactives utilisant les nouvelles technologies et des ateliers permettant aux jeunes de s'exprimer sur différents supports.

Les objectifs du festival À VENIR étaient de mettre en évidence les interrogations de la jeunesse à travers des tables rondes et de valoriser leurs nombreuses compétences auprès du grand public. L'événement a permis d'accroître la visibilité des actions du Service de la jeunesse. Les TSHM ont coordonné le projet, géré la logistique et suivi les jeunes engagés pour les petits jobs proposés pendant l'événement.

Promouvoir le vivre ensemble

Diagnostic préaux

Les différents usagers des écoles et leur voisinage sont régulièrement confrontés en soirée à une occupation bruyante des préaux d'école impliquant souvent des jeunes.

Pour faire face à cette question et prévenir les conflits, la Ville de Genève a initié, fin 2012, une cellule préaux réunissant plusieurs services dont celui de la jeunesse. Cette cellule a pour mission d'observer les comportements dans les préaux et de proposer des solutions. Ces solutions peuvent être pratiques (nettoyages), techniques (barrières, lumières) ou encore sociales (prévention, animation).

Les TSHM proposent des pistes contribuant à rétablir le lien social avec les jeunes concernés et leur environnement. Chaque mois, 8 préaux sont sélectionnés par la cellule préau qui les évalue et établit un rapport afin de prendre les mesures nécessaires.

Préaux d'écoles observés en début de soirée et le week-end par l'équipe des TSHM (2014):

- Cité Jonction
- Mail
- Plantaporêts
- Hugo-de-Senger
- Roseraie
- Allobroges
- Vollandes
- Eaux-Vives
- Ferdinand Hodler
- Peschier
- Europe
- Cayla
- Geisendorf
- Pâquis-centre
- Sécheron
- Chateaubriand
- Grottes

FOCUS

TÉMOIGNAGE D'UN TSHM À PROPOS DE L'ÉCOLE DES GROTTES

«Durant les beaux jours, le préau est très fréquenté. Quatre groupes de population s'y retrouvent régulièrement:

- Des parents avec des enfants en bas âge, avec des poussettes, sont présents vers les jeux en haut du préau, en fin d'après-midi.
- Des enfants (5-12 ans) jouent au foot ou hockey en bas sur le terrain de foot.
- Des adolescents se donnent rendez-vous aux alentours et, parfois, dérangent. Le week-end, la nuit, ils se retrouvent pour faire la fête.
- Des jeunes adultes aussi s'y retrouvent la nuit et font parfois du tapage.

Les nuisances du week-end sont réelles. L'ensemble des habitations des Schtroumpfs dispose d'un service de sécurité privé qui garantit la tranquillité des lieux. Par contre, le parc réservé aux promenades des chiens derrière les Schtroumpfs, à côté de l'école, est utilisé comme lieu de rendez-vous de dealers et toxicomanes. C'est un vrai problème qui crée de l'inquiétude parmi les usagers.»



Plaine de jeunes

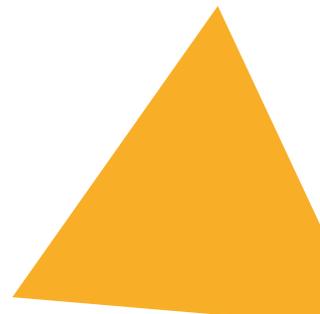
Afin d'offrir un espace aux nombreuses associations actives dans le domaine de la jeunesse, la Ville de Genève a organisé *Plaine de jeunes* en automne sur la Plaine de Plainpalais, en partenariat avec les structures associées. Ce grand rassemblement des associations de jeunesse leur a donné la possibilité de se faire connaître et fournit une plate-forme d'échanges. Le tissu associatif genevois est riche, en particulier dans le domaine de la jeunesse. Pourtant il n'est pas toujours bien connu du grand public. De plus, les diverses associations, qui ont parfois des projets proches, manquent d'opportunités de se rencontrer. Le défi était de faire connaître les activités des associations mais aussi de susciter des vocations pour que le public s'engage dans les comités et autres structures associatives qui recrutent constamment des bénévoles.

La réussite d'un tel événement réside dans un partenariat effectif avec les associations concernées. Un groupe d'organisation, coordonné par le Service de la jeunesse, s'est donc constitué regroupant notamment les Maisons de quartier, Stop suicide, le Parlement des jeunes et la Croix-Rouge Jeunesse genevoise. Au final, une soixantaine d'associations actives par et pour les jeunes ont répondu à l'invitation.

Le public a pu assister, en première genevoise, à la diffusion de trois courts-métrages présentant le travail de proximité des Maisons de quartier, qui constituent d'indispensables partenaires. Le succès de cette première édition de « Plaine de jeunes » pour les associations et le public permet d'envisager le renouvellement de l'expérience.



DES EXPERTS POUR LA VILLE DE DEMAIN



▲
**EN SUISSE,
AUJOURD'HUI,
LES ENFANTS
ET LES JEUNES
MINEURS REPRÉ-
SENTENT PRÈS DE
LA MOITIÉ DES
BÉNÉFICIAIRES DE
L'AIDE SOCIALE.**
▼

En allant à la rencontre de jeunes qui, par leur attitude ou leur comportement, dérangent et révèlent des besoins, les travailleuses et les travailleurs sociaux hors murs du Service de la jeunesse offrent une écoute et surtout de la considération à une frange de la population qui mérite plus d'attention. Il est important que la Ville de Genève se donne les moyens de réduire les risques de marginalisation d'un nombre toujours plus important d'individus sortant sans qualification du système scolaire ou en rupture avec leur environnement familial.

Mais les défis actuels sont nombreux et les professionnels du travail social hors murs doivent améliorer sans cesse leur pratique. Leurs objectifs pour ces prochaines années sont multiples.

Très concrètement, le manque d'espaces pour les jeunes est flagrant, des espaces de rencontres, mais aussi des lieux de pratiques culturelles, musicales, individuelles et collectives. Ces lieux doivent être plus nombreux, et accessibles à toutes les bourses.

Les TSHM vont en outre développer des actions spécifiques dans une perspective genre, car les filles et leurs problématiques sont moins visibles – mais pas moins réelles – dans l'espace public. Les professionnels du travail social hors murs s'engagent également à mettre à disposition des jeunes des logements-relais pour une transition de courte ou de moyenne durée vers des solutions durables.

Enfin, ils s'assureront de recenser des chantiers jeunes à mettre sur pied pour proposer des opportunités de travail rémunéré. Ces actions qui ont comme objectif commun de permettre aux jeunes de reconquérir l'estime d'eux-mêmes et de les aider à reprendre leur vie en main sont particulièrement importantes lorsqu'on sait qu'en Suisse, aujourd'hui, les enfants et les jeunes mineurs représentent près de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les jeunes sont ceux qui utilisent le plus les ordinateurs, Internet et les réseaux sociaux. Une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux utiliser les nouvelles technologies s'impose. Il convient à la fois de soutenir les compétences des jeunes, de faire confiance à leurs capacités créatrices, tout en leur proposant des repères pour en éviter les nombreuses dérives possibles.

A l'avenir, l'évolution démographique laisse entrevoir une moindre proportion de jeunes dans la population. Cependant, on ne peut présager de la mobilité des jeunes de demain. La ville-centre exerce en effet une forte attractivité sur les jeunes de tout le canton. En outre, il serait sans doute plus pertinent de s'adresser à une tranche d'âge plus large - dès 12 ans et au-delà de 25 ans - pour mieux atteindre l'objectif de cohésion sociale assigné au travail social hors murs. Enfin, on observe une tendance de fond qui va vers une participation effective des membres de la société civile aux tâches collectives d'intérêt général.

Cette participation des jeunes à la Ville de demain revêt un enjeu majeur dès lors qu'on les considère et qu'on les reconnaît comme des partenaires, voire des experts.





POINTS FORTS

Octobre 2013 – avril 2014: Ouverture des salles de sport destinées à la pratique libre

24 salles de gym ouvrent en soirée sous l'encadrement des travailleuses et des travailleurs sociaux hors murs. Elles offrent la possibilité de pratiquer des sports tels que le football, le basket ou le break dance.

23 février: Soirée citoyenne

Près de 1'000 jeunes, fêtant leurs 18 ans dans l'année, prennent part à cette cérémonie destinée à marquer leur entrée dans la vie civique.

Du 25 février au 1er mars: Exposition Nom de code respect

Exposition d'affiches à la Maison de quartier de Plainpalais réalisées dans le cadre d'une campagne interactive visant à prévenir la violence sexuelle chez les jeunes.

8 mars: Le Skatepark aux filles

Dans le cadre de la journée de la femme, une journée *Sports urbains* destinée aux filles est organisée au Skatepark de Plainpalais.

Du 19 au 25 mai: Festival À VENIR

Projet mené par les TSHM proposant aux 15-25 ans des espaces de réflexion, d'action et de création autour des défis de la jeunesse face à l'avenir.

Du 3 mai au 28 septembre: Golf urbain

Un parcours de 9 trous au départ des Bastions est proposé gratuitement au public. Une activité sportive et ludique de proximité.

Du 13 juin au 4 octobre: Crash croquet

Dans le cadre de la manifestation *Genève villes et champs* une activité de *Crash croquet* est proposée gratuitement au Bois-de-la-Bâtie. Des jeunes encadrés par les TSHM sont chargés de l'accueil du public et de la mise à disposition du matériel.

Du 30 juin au 24 août: Opération Chaises longues

Des chaises longues sont proposées tous les jours au public dans les parcs de Genève qui accueillent des dizaines d'animations. L'opération est confiée à des jeunes engagés par la Boîte à boulots et supervisés par les TSHM.

27 septembre: Plaine de jeunes

Le premier festival des associations de jeunesse genevoises a lieu sur la plaine de Plainpalais. Plus de 60 associations ont proposé aux milliers de visiteurs des spectacles, des stands et des animations.

Du 27 novembre au 6 décembre: Primart Acte VII

Six jeunes artistes issus de l'art urbain exposent leurs œuvres au Cercle des Bains. Ils sont pèrés par les TSHM qui montent l'exposition avec eux.

GLOSSAIRE

BAB – VIA	La Boîte à boulots – Vers l’insertion professionnelle
DIP	Département de l’instruction publique, de la culture et du sport, Etat de Genève
CRDEJ	Conférence romande des délégués à l’enfance et à la jeunesse
FASE	Fondation genevoise pour l’animation socioculturelle
FLCR	Fédération des centres de loisirs et rencontres
MQ	Maisons de quartier
OEJ	Office de l’enfance et de la jeunesse
TSHM	Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs
UAC	Unité d’action communautaire

POUR EN SAVOIR PLUS

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
1204 Genève
022 418 49 00

Service de la jeunesse de la Ville de Genève

Rue de la Servette, 100
1202 Genève
022 418 45 00

Permanences pour jeunes adultes

- Maison de quartier de Saint-Jean
Chemin François-Furet 8
1203 Genève
- Espace de quartier Sécheron
Avenue Blanc 7
1202 Genève
- Espace de rencontres et d'activités
pour adolescents ATB
Rue des Battoirs 10
1205 Genève
- Point info-services de Servette
Hoffmann 8
1202 Genève

La vidéo consacrée au Skatepark sur le site de la
Ville de Genève :
www.ville-ge.ch

La vidéo présentant les Maisons de quartier :
www.youtube.com/user/MaisonsDeQuartierGE

La page facebook de la Ville de Genève :
www.facebook.com



Impressum

Rédaction et coordination

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Renseignements

Service de la jeunesse
Rue de la Servette 100
1202 Genève
022 418 45 00

Crédits photographiques

Ville de Genève

Réalisation

LUNIC SA

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Imprimé à 350 exemplaires

Décembre 2014